



Saint  
de Geniès  
Fontedit  
*Village dynamique*



LES AVANT-MONTS  
Communauté de communes  
OUEST HÉRAULT

## Accueil de Loisirs Périscolaire "Les Grenouillettes"

15 Boulevard des Condamines  
34480 Saint-Geniès-de-Fontedit

TEL : 04 67 48 09 05

Projet  
Pédagogique  
ALP « LES GRENOUILLETES »  
2026 - 2027



### DIRECTION PÉRISCOLAIRE :

15 Boulevard des Condamines  
34480 Saint-Geniès-de-Fontedit

alp@saintgeniesdefontedit.fr

04 67 48 09 05

Accusé de réception en préfecture  
004-2134-02589-20260708-2026-058-DE  
Date de réception en préfecture : 10/07/2026

## INTRODUCTION

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs périscolaire de St Geniès de Fontedit est élaboré en fonction des objectifs éducatifs du projet éducatif de la municipalité, à savoir des orientations qui s'articulent autour des valeurs de solidarité, de citoyenneté, dignité, convivialité, ouverture vers l'extérieur.

Compte tenu de ces objectifs et d'un constat général sur la structure : Accueil de loisirs périscolaire en milieu rural, les modalités de fonctionnement, le contexte social, la diversité des familles et nos convictions personnelles liés aux valeurs de l'éducation populaire, nous avons élaboré les objectifs généraux du projet pédagogique.

Le projet pédagogique s'inscrit comme moyen par rapport au projet éducatif. C'est l'ensemble des éléments que l'équipe d'animation va mettre en œuvre pour satisfaire au projet éducatif.

Il s'enrichit au fur et à mesure des expériences pratiques, des renseignements et des enseignements qu'apporte l'action.

Ainsi, un projet pédagogique est adaptable et évolutif en fonction des évaluations faite par l'équipe d'encadrement.

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### A) PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

- 1) *Situation Géographique*
- 2) *Le public de l'accueil de loisirs Périscolaire*

### B) LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DE LA COMMUNE DE ST GENIES DE FONTEDIT

### C) LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

### D) LE FONCTIONNEMENT

- 1) *Les Locaux*
- 2) *Les périodes et horaires*
- 3) *Les Tranches d'ages*
- 4) *Les modalités d'inscription*
- 5) *Description d'une journée Type*
- 6) *Le taux d'encadrement et la qualification de l'équipe d'encadrement*
- 7) *Descriptif des activités*
- 8) *Le budget*

### E) L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT ET SON RÔLE

- 1) *La coordinatrice*
- 2) *Les animateurs*
- 3) *Le personnel de restauration*

## **A) PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE**

### ***1) La situation géographique***

Village de l'Hérault, la commune de St Geniès de Fontedit est située à environ 15 Km de Béziers. Elle compte environ 1600 habitants et elle est en gestion intercommunale, elle appartient à la communauté de commune des Avants Monts du Centre Hérault avec 18 communes.

La commune a une dizaine d'associations qui peuvent permettre de créer des échanges et des rencontres. L'accueil de loisirs périscolaire avec son mode de fonctionnement est une réponse liée aux contraintes des familles dans le milieu rural.

### ***2) Le public de l'accueil de loisirs périscolaire***

L'accueil de loisirs périscolaire reçoit les enfants de 3 à 10 ans scolarisés à l'école de la Fontaine et qui ont été inscrits au préalable à cet accueil. La capacité d'accueil est de 96 enfants dans ces nouveaux locaux :

- 42 enfants pour les – de 6 ans

- 54 enfants pour les + de 6 ans

Les enfants accueillis viennent principalement de la commune.

## **B) LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DE LA COMMUNE DE ST GENIES DE FONTEDIT**

Nous répondrons aux objectifs définis par le projet éducatif en rapport à :

- **L'épanouissement individuel et l'autonomie des enfants,**
- **La socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité,**
- **La découverte et le respect de l'environnement des enfants**
- **Le respect du rythme des enfants**

Par une proposition d'activités ludiques et éducatives développant ainsi la curiosité, la créativité l'inventivité et la coopération.

Afin d'être en cohérence avec ses objectifs éducatifs, la structure définit des objectifs pédagogiques.

## **C) LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS DU PROJET PÉDAGOGIQUE**

- **Accompagner l'enfant dans sa vie future**
  - En rendant l'enfant acteur de son temps de loisirs
  - En favorisant l'autonomie
  - En leur faisant découvrir de nouvelles activités (culturelles, sportives, écocitoyennes...)
- **Favoriser l'expression et le bien-être des enfants**
  - En mettant en place un système de communication adapté au public pour permettre l'émergence d'idées avec une évaluation orale et écrite
  - En respectant leurs besoins affectifs, intellectuels et physiques
- **Favoriser l'éducation à l'environnement**
  - En sensibilisant les enfants au recyclage et au tri des déchets à travers des activités diversifiées
- **Créer des liens intergénérationnels et partenarial**
  - en mettant des projets intergénérationnels en place, valorisant la cohésion et le vivre ensemble.
  - Avec faisant venir des intervenants pour faire découvrir des ateliers aux enfants

## **D) LE FONCTIONNEMENT**

### **1) *Les locaux***

L'accueil de loisirs périscolaire est situé au 15 Boulevard des Condamines

- Les locaux du périscolaire sont composés d'un bureau de direction, d'un bureau pour les animateurs et d'un WC destiné aux enfants et pour personnes à mobilité réduite, ainsi qu'une grande salle d'activité.
- 1 cour côté maternelle bâtiment sud et 1 cour côté primaire bâtiment nord
- La cuisine équipée pour la liaison froide avec un coin propre et un coin salle, un réfectoire,
- 1 dortoir avec des couchettes et des toilettes à côté
- La salle Jean moulin (Salle communale)

- La salle Jean Bonhomme (Salle communale)
- Le foyer municipal (Salle communale).
- Bibliothèque (Salle communale).
- Les salles de classe

## **2) Les Périodes et horaires**

L'accueil de loisirs périscolaire fonctionne uniquement pendant le temps scolaire sur 4 tranches horaires différentes :

- Le matin de 7H30 à 8H20 (Temps de garderie)
- La pause méridienne de 12H à 13H50
- Le soir de 16H30 à 18H00 (Temps de garderie)

## **3) Les Tranches d'âges**

Les enfants de maternelles ne sont pas mélangés avec les enfants de l'élémentaire afin de préserver leur rythme pendant le temps de garderie du matin (ils sont accueillis dans leur salles de classe encadrés par une ATSEM et un service civique), mais le temps méridien et le temps du soir, ils partagent des temps avec un groupe d'élémentaire.

- Organisation des classes (6 classes en double niveau)
- PS/MS MS/GS CP/CE1
- CE1/CE2 CE2/CM1 CM1/CM2

## **4) Les Modalités d'inscription**

### **Le temps Méridien :**

Il y a un tarif unique pour le repas de 4 euros.

Concernant les temps d'accueil matin midi et soir, une tarification est appliquée en fonction du quotient familial. Les parents inscrivent leur enfant en ligne sur le site internet de la commune ou par mail à l'attention de la directrice en fonction de leur besoin.

## **5) Description d'une journée Type**

**Le Matin** de 7h30 à 8H20 : c'est un temps d'accueil calme avec différents coin jeux et lecture.

**Le Temps méridien** : il y a 2 services :

-12H00 à 12H50 : maternelle

-13H00 à 13H45 : élémentaire

**Le Soir 16H30 à 18H00** : temps d'accueil avec un moment de goûter, différents ateliers sont mis en place avec un départ échelonné des enfants.

Des activités proposées sont toutes encadrées et guidées par du personnel qualifié :

- Ateliers petits jeux sportifs, Ateliers Créatifs et manuels, Ateliers musicaux (intervenante musique et langues des signes)
- Jeux de société sous forme de ludothèque (jeux coopératifs, observation, adresse...)

Ces activités ne sont pas obligatoires et varient selon les projets de l'accueil, de l'école ou les temps forts de la vie de la commune (préparation du Carnaval, décoration du marché de Noël en partenariat avec l'association des commerçants...)

#### **6) Le Taux d'encadrement et la qualification de l'équipe d'encadrement**

Durant l'accueil, le taux d'encadrement est de :

- 1 adulte pour 14 enfants de 3 à 6 ans
- 1 adulte pour 18 enfants de 6 à 10 ans.

Les qualifications de l'équipe pédagogique sont les suivantes :

- Une coordonnatrice, directrice (diplôme direction)
- Des animatrices ( AFPS BAFA et / ou CAP petite enfance) riches d'expériences professionnelles et personnelles.

#### **7) Descriptif des activités**

##### **Les Ateliers jeux sportifs :**

C'est avant tout amener les enfants à découvrir de nouveaux sports, leurs apprendre à respecter des consignes, avancer en équipe, se positionner au sein d'une équipe et développer sa motricité.

Plusieurs temps sportifs seront à l'honneur :

- Sports collectifs
- Grands Jeux, jeux coopératifs
- Initiation au foot, hand, basket, athlétisme, ping-pong, tir à l'arc, parcours motricité

C'est avant tout amener les enfants à découvrir de nouveaux sports, leurs apprendre à respecter des consignes, avancer en équipe, se positionner au sein d'une équipe et développer sa motricité.

### **Les Ateliers créatifs et musicaux :**

- Découverte du monde
- Découverte d'instruments, comptines en langue des signes, jeux musicaux à travers des jeux de rythmes
- Activités de saison et fêtes
- Découverte de matières et de matériaux et artistes
- Détourner la nature et recycler les objets
- Projet écocitoyen, visite de potager et création d'un mini-potager dans la cour d'école
- Création de bacs de recyclage

Ces ateliers permettent l'ouverture d'esprit et la curiosité des enfants en les amenant à s'investir, s'intéresser, découvrir, tester, manipuler, imaginer, créer.

### **L'Atelier temps calmes et jeux de société :**

Offrir aux enfants un moment d'accueil agréable, favorisant leur rythme de vie, leurs besoins et leurs envies, Jouer ensemble, savoir perdre, l'enfant est acteur de son temps d'accueil. L'importance de la mise en avant de la coopération est un axe privilégié à travers des acquisitions de jeux de société de coopération.

#### **8) Le Budget**

Nous disposons d'un budget annuel élaboré par la coordinatrice de l'accueil de loisirs périscolaire et la secrétaire de mairie soumis à l'approbation du conseil municipal de la commune, nous procédons par bon d'engagement administratif pour régler nos dépenses.

Les recettes du budget sont pourvues par un budget alloué par la commune, par les règlements de factures des parents et par les subventions de la CAF. La CAF participe au fonctionnement financier en prenant en compte le coefficient familial sur le temps de pause méridienne ainsi que pour les activités périscolaires.

### **E) L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT ET SON RÔLE**

Elle doit toujours veiller au bien-être physique, affectif et moral des enfants, elle veille à sa sécurité en permanence. Elle a obligation de soins, de surveillance, de prudence. Enfin, elle doit favoriser les échanges avec les familles afin de s'informer, d'informer et rassurer.

Accusé de réception en préfecture  
034-213402589-20260708-2026-056-DE  
Date de réception préfecture : 10/07/2026

## **1) La coordinatrice**

La coordinatrice a différents rôles :

### ► Rôle Pédagogique

- Rédige le projet pédagogique
- Assurer le suivi et l'évaluation du projet pédagogique
- Faire respecter la législation en vigueur

### ► Rôle administratif

- Remplir les dossiers d'habilitation de jeunesse et sport
- Déclare les accidents
- Contrôle les états de présence (enfants et animateurs)
- Rédige les comptes rendus de réunions et les bilans des différentes actions

### ► Gestion du personnel

- Encadrer l'équipe d'animateurs et le personnel de restauration scolaire (organisation, suivi, formation...)
- Recruter les animateurs
- Assure le suivi et l'évaluation des animateurs, stagiaires, service civique
- Animer les réunions d'équipe et des bilans

### ► Gestion

- Gérer la régie restauration scolaire et la garderie périscolaire
- Organiser des temps de permanence réservation cantine
- Tenir une comptabilité (manuelle pour les deux régies)
- Gérer le budget de l'accueil périscolaire (fournitures pédagogiques, produits d'entretien...)
- Maintenir le lien entre élus et animateurs

## **2) Les Animateurs**

Ils sont chargés de la mise en œuvre du projet pédagogique soit :

- Mettre en place les moyens et méthodes les mieux adaptés pour atteindre les objectifs fixés
- Proposer des activités ludiques, éducatives variées, tout en s'adaptant aux envies et besoins des enfants, proposer des projets en partenariat avec des associations, des parents (artiste peintre, maraîcher etc)
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants (PPMS,...)
- Travailler en équipe, échanger, aider et se remettre en question
- Participer aux réunions et aux bilans
- Veiller, lors des sorties, de prendre le nécessaire (trousse à pharmacie, fiches sanitaires...)
- D'animer le temps de restauration avec les enfants afin de faire vivre ce moment de convivialité

Ils font partie d'une équipe, ils donnent les moyens aux jeunes de réaliser des projets car ils sont force de propositions. Toute action ou projet devra répondre aux objectifs du projet pédagogique.

## **3) Le personnel de restauration**

Le personnel est chargé de veiller au respect de la liaison froide lors de la livraison des repas, au respect des normes HACCP, assurer le service des repas, responsable de l'hygiène du restaurant scolaire. L'agent de restauration et les animatrices ont un rôle d'éveil au goût et accompagnent les enfants en les incitant à goûter aux plats. Elles ont un rôle de vigilance primordial pour les régimes particuliers ou les allergies des enfants. L'agent de restauration fait partie d'une équipe et participe aux réunions d'équipe afin d'être informée des différentes activités.

Régulièrement, l'équipe se réunit afin d'évaluer les actions menées auprès des enfants. Les liens proches avec les enseignants sont aussi des moyens pertinents de travailler sur le bien-être des enfants accueillis

**CONCLUSION :** Ce projet mené dans une démarche participative et dans les valeurs de respect, de coopération et d'engagements nécessite l'adhésion de tous afin de répondre à l'objectif premier c'est-à-dire l'épanouissement de l'enfant dans sa globalité.